

Implication des collectivités dans la restructuration du foncier forestier du Massif central

Vers une boîte à outils du foncier forestier pour les collectivités

9 février 2015



Ordre du jour

1. Présentation du projet
2. Expérimentations de mise en valeur du foncier forestier
3. Perspectives



1. PRÉSENTATION DU PROJET



Présentation du projet

- Implication des collectivités dans la restructuration du foncier forestier du Massif central
 - 2011-2012
 - Etats généraux du bois du Massif central
 - Foncier forestier
 - Approche « forêt privée »
 - Approche « collectivités – aménagement du territoire »



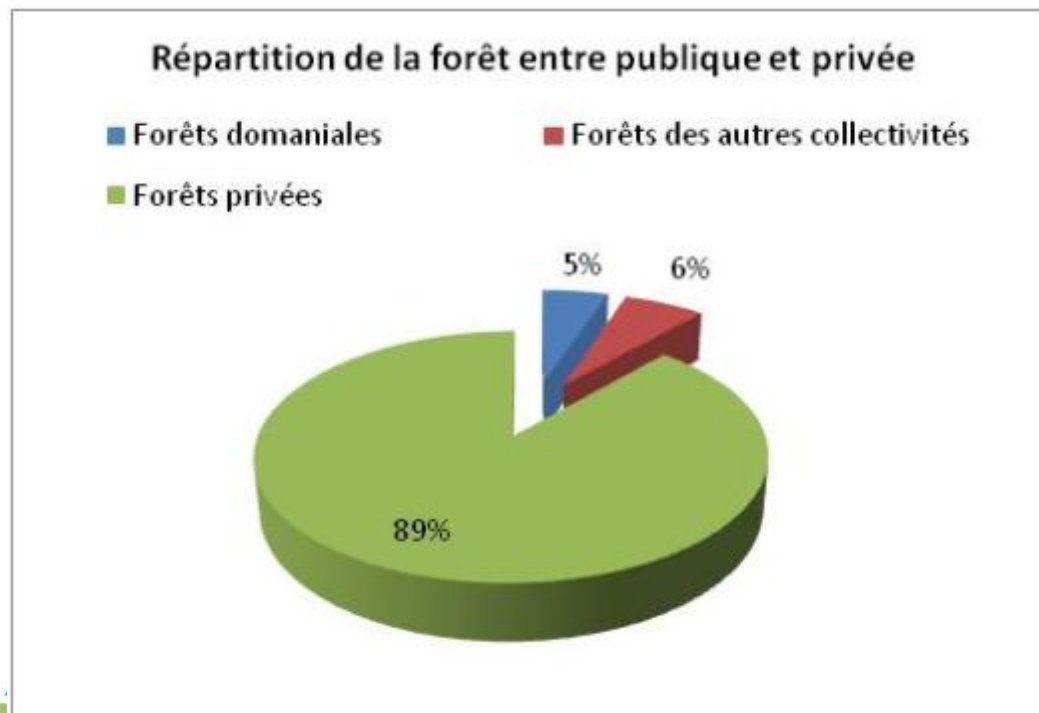
Présentation du projet

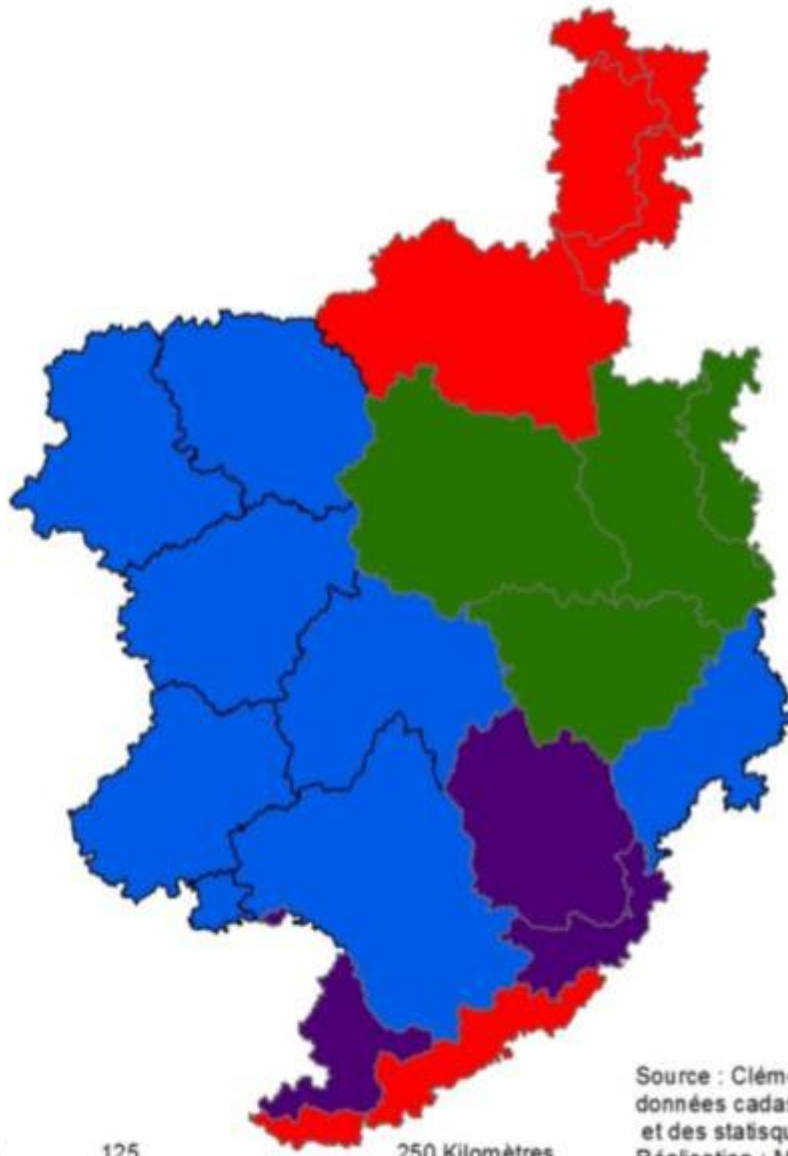
- Morcellement du foncier = frein à la gestion forestière et à la mobilisation des bois
- Sollicitation des collectivités sur :
 - Mobilisation de la biomasse
 - Maintien de la qualité des espaces
- Objectif : donner les outils aux collectivités pour intervenir sur le foncier forestier
 - Analyse de l'existant
 - Tests d'intervention sur le foncier, à l'initiative des collectivités, et en partenariat avec tous les acteurs
 - Valorisation par une « **boîte à outils sur le foncier forestier à destination des collectivités** »







Présentation du projet

Synthèse d'informations sur le foncier forestier du Massif central





Structure de la propriété forestière privée

-  Grande propriété forestière dominante (> 25 ha)
-  Moyenne propriété forestière dominante (4 à 25 ha)
-  Propriété forestière équilibrée, gradient vers la moyenne propriété
-  Petite propriété forestière dominante (<4 ha)

0 62,5 125 250 Kilomètres


Communes forestières
Auvergne - Limousin


Bourgneuf
Royère de Vassivière
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Source : Clément Dodanne à partir de l'extraction des données cadastrales de 2003 à 2006 du CRPF et des statistiques de l'Agreste sur la structure de la propriété forestière privée, 2002-IGN Paris GEOFLA
Réalisation : MFD-URCOFOR Auvergne-Limousin

Office National des Forêts

CNPF
CRPF LIMOUSIN

MAIRIE
DE
Toulon
www.toulon.fr

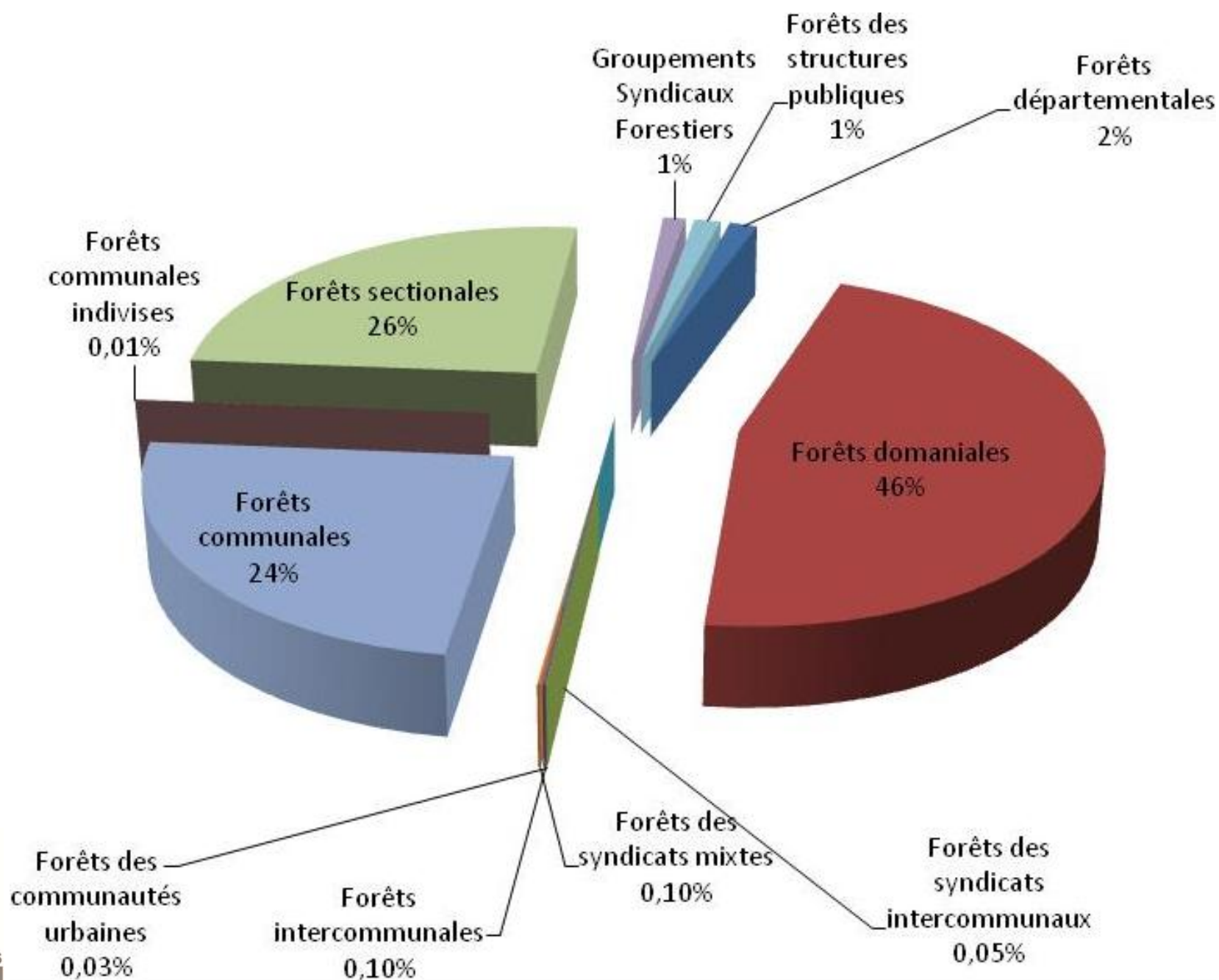
MAIRIE
DE
LIMOUSIN

Datar

le Massif Central
avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE

Répartition des forêts publiques dans le Massif central







2. EXPÉRIMENTATIONS DE MISE EN VALEUR DU FONCIER FORESTIER



Expérimentations



Structure de la propriété forestière privée

-  Grande propriété forestière dominante (> 25 ha)
-  Moyenne propriété forestière dominante (4 à 25 ha)
-  Propriété forestière équilibrée, gradient vers la moyenne propriété
-  Petite propriété forestière dominante (<4 ha)

0 62,5 125 250 Kilomètres

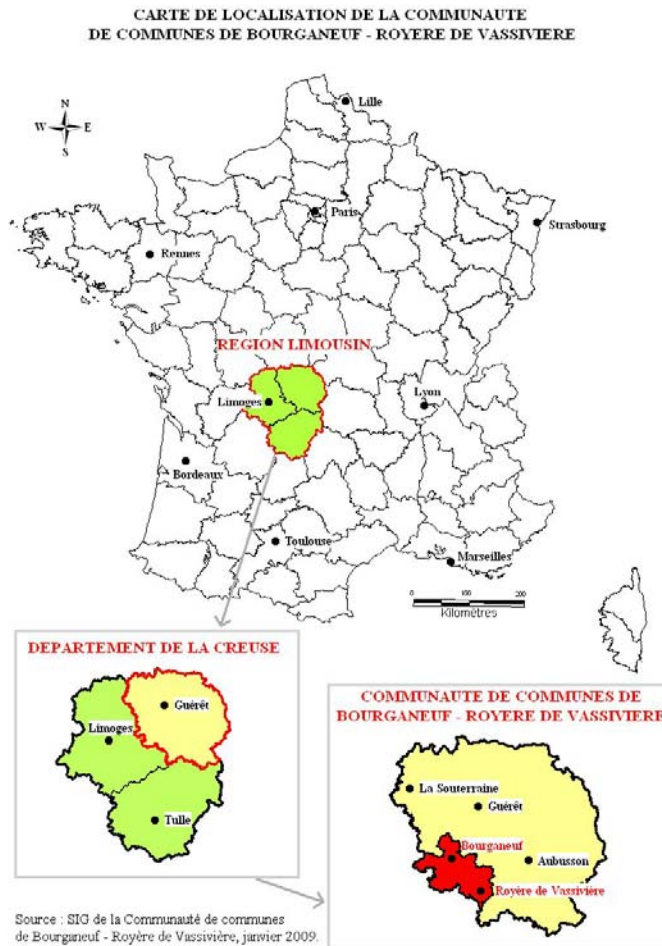
Source : Clément Dodanne à partir de l'extraction des données cadastrales de 2003 à 2006 du CRPF et des statistiques de l'Agreste sur la structure de la propriété forestière privée, 2002-IGN Paris GEOFLA
Réalisation : MFD-URCOFOR Auvergne-Limousin

Expérimentations

- CC Bourganeuf-Royère de Vassivière - Creuse
 - *Diagnostic du foncier forestier public*
 - *Identification des biens vacants et sans maître*
 - *Regroupement de gestion en forêt privée*



Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière



- 20 communes
- 7 800 habitants
- 52 000 ha
dont 30 000 ha boisés
- Forêt privée à 90 %
- 1 PDM
- 1 PAT
- Forts enjeux feuillus

Etat des lieux cartographique du foncier forestier :

- Propriétés publiques soumises ou non au RF
- Identification des enjeux croisés
- Degré de morcellement du foncier

Communication auprès des communes

- Résultats de la cartographie
- Adeli, GIEEF

Définition d'actions collectives

Identification de 1 à 3 communes volontaires pour :

- Acquérir du foncier public ne relevant pas du RF
- Travailler sur les BVSM

Accompagnement de ces communes

En forêt privée : travail sur l'identification de chantiers d'amélioration forestière

Succession de biens immobiliers vacants dont le propriétaire est :

Non connu dont taxes foncières n'ont pas été acquittées ou acquittées par un tiers

Connu mais sans héritier, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession

Inconnu :

- Aucuns documents cadastraux
- Aucun titre de propriété publié.

Disparu :

- Personne identifiée
- Personne disparue
- Bien n'appartenant à personne d'autre
- Impossibilité de déterminer le propriétaire.

Décédé depuis + de 30 ans :

- Personne identifiée ;
- Aucun successible présent durant la période des 30 ans.

*Insertion selon
procédure
spécifique
(article L.1123-3
CGPPP)*

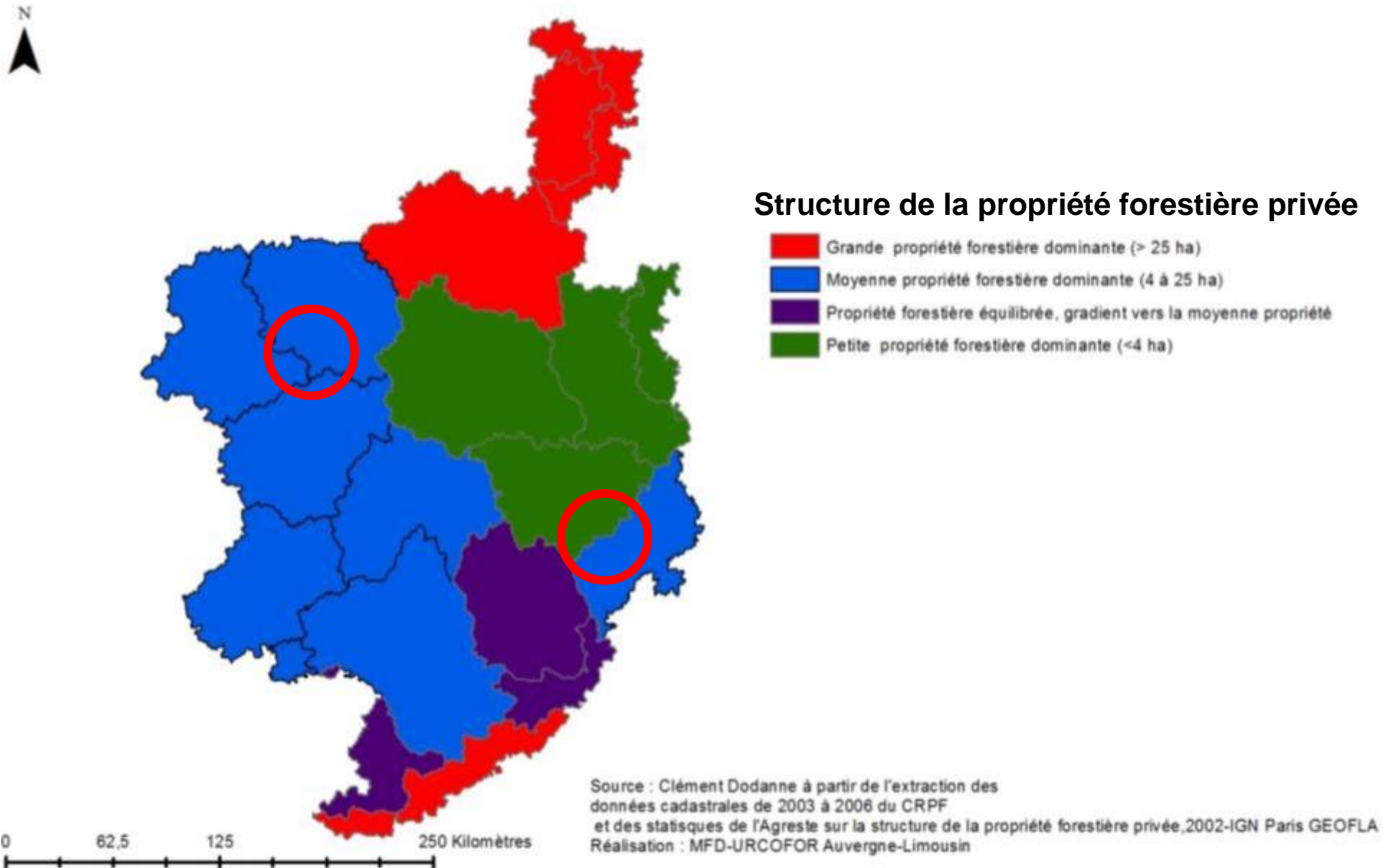
*Insertion selon
procédure spécifique
(article L.1123-3
CGPPP)*

*Insertion
de plein
droit*

Bien incorporé dans le domaine de
la **Commune**

Si la commune renonce à ce droit, la propriété du bien est transférée de plein droit à l'Etat.

Expérimentations



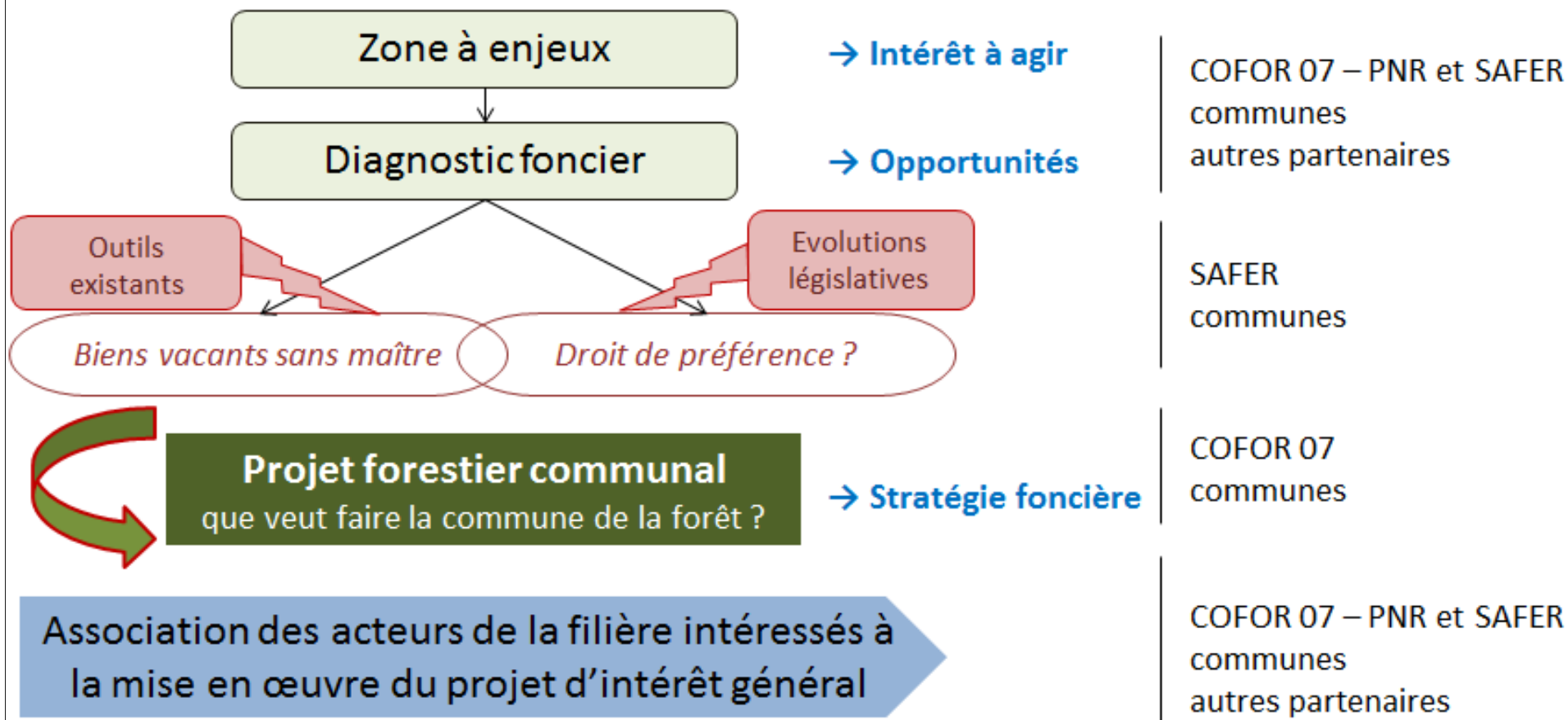
Expérimentations

- CC Bourganeuf-Royère de Vassivière - Creuse
 - *Diagnostic du foncier forestier public*
 - *Identification des biens vacants et sans maître*
 - *Regroupement de gestion en forêt privée*
- PNR des Monts d'Ardèche
 - *construction de la stratégie foncière d'une commune à partir d'un diagnostic foncier spécifique*

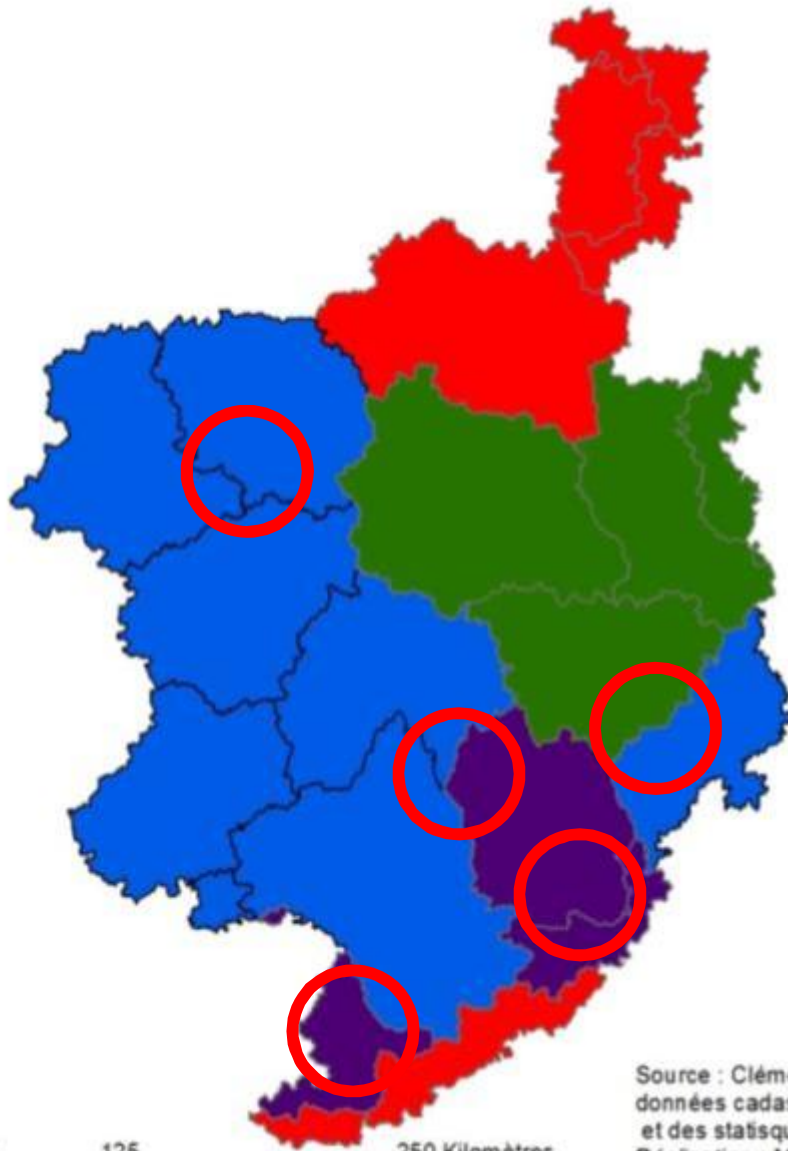


Le projet foncier forestier COFOR 07 - PNR - SAFER





Lutte contre la parcellisation / mobilisation foncière : l'importance de la phase amont



Expérimentations



Structure de la propriété forestière privée

-  Grande propriété forestière dominante (> 25 ha)
-  Moyenne propriété forestière dominante (4 à 25 ha)
-  Propriété forestière équilibrée, gradient vers la moyenne propriété
-  Petite propriété forestière dominante (<4 ha)

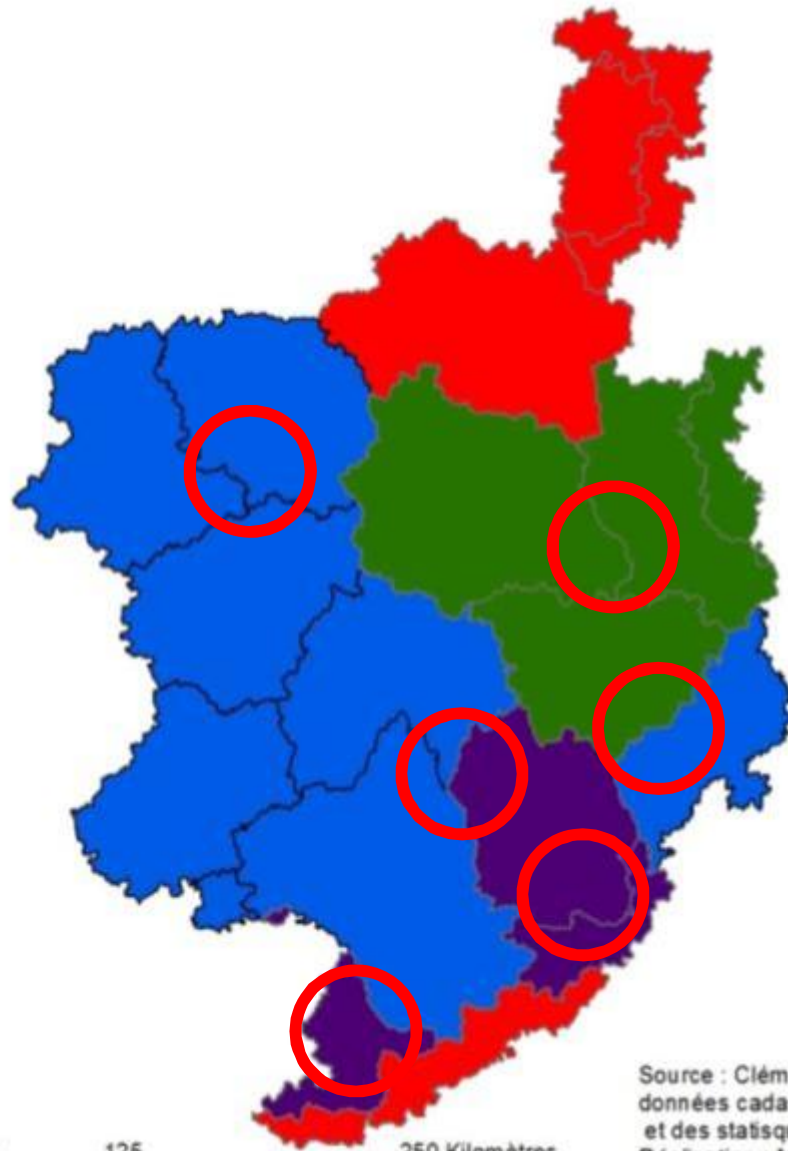
0 62,5 125 250 Kilomètres

Source : Clément Dodanne à partir de l'extraction des données cadastrales de 2003 à 2006 du CRPF et des statistiques de l'Agreste sur la structure de la propriété forestière privée, 2002-IGN Paris GEOFLA
Réalisation : MFD-URCOFOR Auvergne-Limousin





Expérimentations

- CC Bourganeuf-Royère de Vassivière - Creuse
 - *Diagnostic du foncier forestier public*
 - *Identification des biens vacants et sans maître*
 - *Regroupement de gestion en forêt privée*
- PNR des Monts d'Ardèche
 - *construction de la stratégie foncière d'une commune à partir d'un diagnostic foncier spécifique*
- Charte Forestière de Territoire de l'Aubrac
 - *Identification des biens vacants et sans maîtres*
- Charte Forestière de Territoire Gorges Causses et Cévennes
 - *Qualification des espaces intermédiaires et leur devenir*
- Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc, Hérault et Tarn
 - *Gestion et évolution des groupements forestiers*

Expérimentations



Structure de la propriété forestière privée

-  Grande propriété forestière dominante (> 25 ha)
-  Moyenne propriété forestière dominante (4 à 25 ha)
-  Propriété forestière équilibrée, gradient vers la moyenne propriété
-  Petite propriété forestière dominante (<4 ha)

0 62,5 125 250 Kilomètres

Source : Clément Dodanne à partir de l'extraction des données cadastrales de 2003 à 2006 du CRPF et des statistiques de l'Agreste sur la structure de la propriété forestière privée, 2002-IGN Paris GEOFLA
Réalisation : MFD-URCOFOR Auvergne-Limousin

Expérimentations

- CC Bourganeuf-Royère de Vassivière - Creuse
 - *Diagnostic du foncier forestier public*
 - *Identification des biens vacants et sans maître*
 - *Regroupement de gestion en forêt privée*
- PNR des Monts d'Ardèche
 - *construction de la stratégie foncière d'une commune à partir d'un diagnostic foncier spécifique*
- Charte Forestière de Territoire de l'Aubrac
 - *Identification des biens vacants et sans maîtres*
- Charte Forestière de Territoire Gorges Causses et Cévennes
 - *Qualification des espaces intermédiaires et leur devenir*
- Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc, Hérault et Tarn
 - *Gestion et évolution des groupements forestiers*
- Communautés de communes - CG – Auvergne
 - *Echanges et cessions d'immeubles forestiers + Identification des biens vacants et sans maître*

3. PERSPECTIVES



Pour résumer...

- **Meilleure connaissance de l'occupation du sol**
 - Où est la forêt ?
 - À qui appartient-elle ?
 - Comment est-elle constituée ?
 - Comment est-elle utilisée ?
- **Meilleure connaissance des règles** relatives à cette occupation du sol et de leur mise en œuvre
- Réglementation nationale et déclinaison aux différentes échelles

Question primordiale :
Quels objectifs pour la collectivité et la filière ?

La boîte à outils

- Composition de la boîte à outils :
 - Introduction, contexte
 - Acteurs
 - 2 entrées
 - Objectif
 - Outils
 - Objectifs
 - Connaître – Valoriser – Préserver
 - Outils



La boîte à outils

- Les outils d'observation foncière et immobilière
- Les outils de planification (DTA, SCOT, PLU, carte communale...)
- Les outils d'acquisition foncière
- Les outils fiscaux et financiers (participation pour voirie et réseaux, programme d'aménagement d'ensemble, taxe foncière sur les propriétés non bâties)
- Les outils de développement rural, agricole et de protection de l'environnement



Merci pour votre attention

Marie Forêt

Co-directrice

Union Régionale des Communes Forestières
Auvergne-Limousin

marie.foret@communesforestieres.org

